

FESTIVITÉS DU 15 AOÛT

16h30
22h

Show aérien avec la Patrouille de France
Feu d'artifice et embrasement du Fort Saint-Louis

7
entrées
fan zone
dès 6h

Corniche F. Mistral

Stationnement interdit toute la journée. Aux alentours de 14h, fermeture progressive du littoral Frédéric Mistral et de toutes les rues adjacentes.

Parkings

Forfait unique à 3,50 euros sur les parkings Mayol, Lafayette, Liberté et Porte d'Italie.

Parkings des plages

Fermés dans la partie Sud dès 6 heures du matin. L'entrée se fera uniquement par l'Ouest (côté Lido). Une fois pleins, ces derniers seront définitivement fermés. Tous les coffres des véhicules seront inspectés visuellement. La sortie se fait par l'Est, au niveau du rond-point de l'Appel du 18 juin 1940.

Bus

Renforcement des lignes 1, 3 et 18M du réseau Mistral. Service nocturne jusqu'à 1h15 du matin. Après le feu d'artifice, les bus seront positionnés le long de l'avenue des Tirailleurs sénégalais (rond-point du Polygone)

16h

Fermeture des routes du Faron et du Baou. Circulation restreinte chemin de la Batterie basse (stationnement interdit) avec fermeture possible sur ordre.

Plages

Baignade autorisée dans les anses. Navigation interdite depuis la plage de Pipady jusqu'à la digue sud de la 4^e anse de 12h à minuit. Le port Saint-Louis du Mourillon reste ouvert à la navigation.

Afin de garantir la sécurité des participants, accès filtré avec fouilles et palpations à toutes les entrées.

Objets interdits dans la fan zone : verre, bouteilles plastique de + de 1,5 l / vélos, objets roulants & encombrants / sacs volumineux (10 l maximum) / armes / articles pyrotechniques & matériels explosifs / outils divers / lasers... **Liste complète sur :** www.toulon.fr/objets-interdits

Ville de Toulon > www.toulon.fr



Merci de ne pas jeter sur la voie publique

